

— 64 —

maladie qui nous l'a enlevé si tôt. Tout le monde connaît ces détails, mais j'ai cru devoir m'étendre sur des faits qui sont connus de moi seul et qui, je le crois, ne vous seront ni inutiles, ni ennuyeux. Tout ce qui tient à un homme extraordinaire nous attache. Faites, du reste, de tout ce que je viens d'écrire, un peu trop rapidement, l'usage que vous jugerez convenable...

UN ALBUM DE DESSINS ORIGINAUX DE MANSART
CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

(Communication de M. Henry Lemonnier.)

M. Henry Lemonnier présente un recueil, qui appartient à la bibliothèque de l'Université de Paris et qui contient des dessins et des plans faits à l'occasion de la construction du palais des États (appelé aussi Logis du Roi) à Dijon.

Il y signale surtout ce qui concerne les travaux entrepris à la fin du xvii^e siècle. Un plan et une vue cavalière de la ville, de la place et du palais des États, montrent où on en était à la date de 1696, pendant qu'une autre vue détermine la première étape de l'édification du palais vers 1700-1708.

Les nombreux plans où l'on trouve des mentions de ce genre : « Dessenin nouveau de M. Mansart en novembre 1688 », ou mieux encore : « Ce présent dessein est celui que j'ay réglé : Mansart », démontrent qu'il eut une très grande part dans l'édification du palais. Le monument, d'après ses projets, présentait à l'extérieur l'aspect qu'il a gardé, sauf quelques modifications.

D'autre part, le procès-verbal de la séance de l'Académie royale d'architecture du 26 janvier 1685, où l'on trouve : « La Compagnie a aussy examiné un grand dessein fait par M. Gittard pour le palais du Roy à Dijon, sur lequel elle a fait plusieurs réflexions dont M. Gittard a promis de se servir », prouve que Gittard (et non pas Gêtard comme on l'a écrit) avait tout d'abord été chargé de la construction. L'aile occidentale sur la cour est en partie son œuvre, remaniée par Mansart. Cette mention